

RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 seront donc les suivants :

	Tranches tarifaires en fonction du quotient familial*				
	Quotient familial* inférieur à 1400 €	Quotient familial* entre 1 401€ et 2 000 €		Quotient familial* supérieur à 2 000 €	
		Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Prix du repas	1,00 €	2,33 €	2,77 €	2,53 €	2,97 €
Forfait annuel 1 jour/semaine	36,00 €	83,88 €	99,72 €	91,08 €	106,92 €
Forfait annuel 2 jours/semaine	72,00 €	167,76 €	199,44 €	182,16 €	213,84 €
Forfait annuel 3 jours/semaine	108,00 €	251,64 €	299,16 €	273,24 €	320,76 €
Forfait annuel 4 jours/semaine	144,00 €	335,52 €	398,00 €	364,32 €	427,68 €

*Quotient familial : le revenu fiscal de référence divisé par 12 mois, divisé par le nombre de parts fiscales

Pour mémoire : tarifs 2018/2019 pour quotient familial supérieur à 650 €



PENSEZ À TRANSMETTRE VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2020 (SUR VOS REVENUS 2019) AU SERVICE COMPTABILITÉ DE LA MAIRIE. À DÉFAUT, C'EST LE TARIF LE PLUS ONÉREUX QUI SERA FACTURÉ

Tarifs des tickets/repas à l'unité pour les enfants mangeant très occasionnellement au restaurant scolaire :

Prix du repas à l'unité (limité à 4 par mois)	
Maternelle	2,78 €
Primaire	3,16 €

